**Zeitschrift:** Bulletin technique de la Suisse romande

**Band:** 93 (1967)

Heft: 4

Vereinsnachrichten

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Dans les hautes écoles, l'enseignement du dessin devrait porter son poids sur le tracé d'esquisses à main levée, puis sur l'élaboration de « projets » à l'échelle, et non sur la production de dessins d'atelier.

Les leçons de construction doivent servir à familiariser l'étudiant avec la recherche de la solution de problèmes pratiques, en se référant aux données de la théorie. L'étudiant doit être renseigné très tôt sur les aspects

économiques d'une construction.

Les problèmes de construction doivent comporter des côtés inédits, afin de ne pas faciliter la simple répétition de solutions banales.

Il faudrait ménager la possibilité de faire progresser rapidement ceux des étudiants qui se montrent doués

pour la construction.

Quant à l'industrie, il importe de lui recommander de vouer toute l'attention possible à l'instruction des stagiaires, et plus encore, dans les bureaux de construction, au développement rapide des jeunes diplômés ; il convient cependant de donner à ceux-ci tout d'abord des tâches adaptées à leurs moyens du moment. On a suggéré en outre que l'industrie contribue à l'attraitdes exercices de construction dans les hautes écoles, en proposant à celles-ci des problèmes actuels intéressants. On recommande d'ailleurs de chercher à obtenir, pour l'enseignement supérieur, la collaboration d'ingénieurs praticiens expérimentés dans la construction.

Enfin, on a remarqué qu'il importe de ne pas omettre de faire la part de l'activité constructive dans les programmes d'études postuniversitaires, par exemple en y portant des cours sur les problèmes spéciaux, d'un niveau élevé, qui se présentent dans la construction.

P. Profos.

#### **DIVERS**

## **Expositions**

Une exposition extrêmement intéressante a été présentée à l'Aula de l'Ecole polytechnique de l'Université de Lausanne (EPUL) par le groupe vaudois de «L'Œuvre », sur le thème : habitat collectif ou individuel.

Cette exposition itinérante est constituée par l'un des stands thématiques de la première exposition nationale française de l'habitation et de l'urbanisme Construrama, qui s'est tenue à Paris du 20 juin au 3 juillet 1966. Cette exposition a été conçue par M. Claude Trehin, ingénieur

Le but de cette exposition est de faire connaître au grand public qu'il existe une solution intermédiaire à l'opposition: habitat collectif ou habitat individuel.

M. Trehin propose d'abandonner les vieilles querelles sur ces deux formes d'habitat pour se consacrer à la recherche de solutions originales qui permettraient en définitive de satisfaire à la fois la liberté individuelle et

l'intérêt général.

Certes, l'habitat collectif peut répondre actuellement à des règles strictes d'urbanisme. Par une organisation rationnelle des espaces et services collectifs, des équipements, il peut donner à chacun l'essentiel des besoins vitaux du logis, mais au détriment de la liberté de l'individu.

En revanche, l'habitat individuel n'a pas fait l'objet de règles d'urbanisme adéquates et on assiste à l'anarchie des lotissements alors que la maison familiale constitue le rêve de chacun : elle assure la liberté, l'indépendance, le « chez soi ». Mais elle nécessite des investissements considérables en voirie, en réseaux divers de distribution et l'utilisation rationnelle du sol est un problème presque insoluble.

La solution proposée est celle du groupement concerté de maisons individuelles. Elle n'a pas la prétention d'être la seule solution, mais une parmi les plus rationnelles. Elle cherche à satisfaire, d'une part, les besoins essentiels de l'indépendance familiale, de la qualité du logis, et, d'autre part, la mise en commun des services répondant aux besoins de la vie en société tout en répondant aux exigences des règles de l'urbanisme et de l'économie.

Trois réalisations sont présentées pour illustrer ce mode de groupement, et correspondent à des normes de qualité différentes : Antofagasta (Espagne), logements économiques, Cap Camarat, logements à grand standing, et la Cité Halen, près de Berne, logements de

standing moven.

Dans les trois cas, on peut constater que le mode de groupement concerté apporte une réponse valable à chaque condition de l'habitat contemporain : vie sociale, vie familiale, vie individuelle. Dans chaque cas est réalisé le juste équilibre entre l'indépendance dans la maison familiale avec son espace vert particulier, et la vie sociale dans la rue ou la place du village, dans les espaces de jeux et loisirs aménagés.

Cette forme d'habitat, non seulement peut être envisagée en Suisse, mais serait une solution infiniment souhaitable, et peut-être même la seule qui pourrait satisfaire le sens aigu de la propriété individuelle, tout

en évitant l'anarchie.

Cette exposition veut montrer que cela est possible, elle veut en informer les responsables et les usagers, et rendre chacun conscient de ses responsabilités.

# Cours sur les agrégats minéraux

Un cours sur cette matière, organisé par l'Union suisse des professionnels de la route (USPR), aura lieu à Lausanne le 16 mars 1967.

Tous renseignements peuvent être obtenus auprès de l'USPR, Seefeldstrasse 9, 8008, Zurich.

Inscriptions: d'ici au 28 février 1967, au secrétariat de la VSS, Seefeldstrasse 9, 8008 Zurich. Une finance de 25 fr. doit être versée jusqu'à cette date au compte de chèque postal 80 - 7567, à Zurich.

# SOCIÉTÉ SUISSE DES INGÉNIEURS ET DES ARCHITECTES

### L'aspect économique dans la construction technique

Journée d'étude

Vendredi 3 mars 1967, Maison des Congrès, Zurich Organisée par le Groupe des ingénieurs de l'industrie (GII)

Cette journée d'études est la troisième que le GII

consacre aux problèmes de la construction.

La première eut lieu le 26 octobre 1963, à Baden; on y discuta les besoins de l'industrie et la position qu'y occupe le constructeur. La deuxième journée, le 24 octobre 1964, à Zurich, était surtout centrée sur les problèmes de la formation du constructeur.

Cette troisième journée, sous forme d'un cours, a pour but de présenter deux méthodes fondamentales permettant de diriger le travail de construction en tenant compte des facteurs aussi bien techniques qu'économiques. A l'aide d'exemples choisis, il sera possible d'en exercer l'application.

Ce cours s'adresse aux constructeurs de toutes les branches de la technique. Il sera donné en langue alle-

Programme et informations auprès du Secrétariat de la SIA, Beethovenstrasse 1, 8022 Zurich.

### Moteurs et servomécanismes à huile : théorie et applications

Journées d'information les jeudi 16 et vendredi 17 mars 1967 à l'Ecole polytechnique fédérale, Zurich organisées par le Groupe professionnel des ingénieurs de l'industrie

Les progrès réalisés dans l'automatisation des opérations de production ont généralisé l'emploi de systèmes hydrauliques dans toutes les branches de la mécanique. De ce fait non seulement les constructeurs, mais aussi les utilisateurs de machines éprouvent le besoin de se mettre au courant des principaux aspects de cette

technique.

Les journées d'études des 16-17 mars 1967 offriront une vue d'ensemble et permettront de faire le point de l'évolution actuelle dans ce domaine. Elles s'adressent aux ingénieurs de toutes les branches, désireux de s'initier à la technique des servomécanismes à huile, ou d'étayer leurs connaissances dans cet art. Une formation technique poussée est requise pour pouvoir suivre les conférences (entièrement en langue allemande) avec profit.

Programme et informations auprès du Secrétariat général de la SIA, Beethovenstrasse 1, 8022 Zurich.

# SOCIÉTÉ VAUDOISE DES INGÉNIEURS ET DES ARCHITECTES (SECTION S.I.A.)

## Voyage aux Etats-Unis et au Canada (Exposition universelle)

La Société vaudoise des ingénieurs et architectes organise un voyage en Amérique du Nord du 17 au 27 juin 1967.

Programme: Genève, Montréal, Boston, New York, Genève. Visites professionnelles et touristiques avec guides et interprètes.

Prix: Fr. 2470.— à 2690.— par personne, suivant le nombre d'inscriptions.

Les personnes désirant recevoir la documentation sont priées de s'adresser au secrétariat SVIA, avenue Jomini 8, Lausanne, tél. (021) 25 10 25. Inscription : jusqu'au 1er mars 1967.

# Exposition des travaux de semestre d'hiver 1966-67 à l'Ecole d'architecture de l'EPUL 1

Les membres de la SVIA peuvent prendre connaissance des travaux d'architecture réalisés lors du semestre d'hiver 1966-1967, du 6 mars au 11 mars 1967, dans les ateliers d'architecture au 5e étage de l'EPUL. Heures d'ouverture : de 8 h. à 19 h.

<sup>1</sup> Ecole polytechnique de l'Université de Lausanne.

STS

SCHWEIZER. TECHNISCHE STELLENVERMITTLUNG SERVICE TECHNIQUE SUISSE DE PLACEMENT SERVIZIO TECNICO SVIZZERO DI COLLOCAMENTO SWISS TECHNICAL SERVICE OF EMPLOYMENT

8004 ZURICH, Lutherstrasse 14 (près Stauffacherplatz) Tél. (051) 23 54 26 — Télégr. STSINGENIEUR ZURICH

#### **Emplois** vacants

Section du bâtiment

7024. Diplômé ETS en bâtiment, ayant plusieurs années de pratique, pour des travaux importants et compliqués. Entrée tout de suite ou à convenir. Bureau d'architecte. Neuchâtel \*

7026. Dessinateur en bâtiment qualifié, ayant plusieurs années de pratique, pour travaux variés du bâtiment général. En cas de convenance, possibilité de contribuer à la conduite des travaux. Entrée tout de suite ou à convenir. Bureau d'architecte. Liechtenstein.

7028. Diplômé ETS en bâtiment ou dessinateur qualifié, ayant plusieurs années de pratique, pour projets et exécutions. Connaissances du français désirables. Entrée à convenir. Bureau d'architecte. Localité neuchâteloise.

7030. Architecte diplômé, pour projection; technicienmétreur et diplômé ETS en bâtiment ou dessinateur qualifié, pour travaux variés. Entrées immédiatement ou à convenir. Bureau d'architecte. Neuchâtel.

7032. Ingénieur EPF/EPUL, ayant expérience en projection et exécution de routes, comme adjoint de l'ingénieur

cantonal ; diplômé ETS en génie civil, avec ou sans pratique, pour collaboration à des constructions routières ; dessinateur en génie civil, pour études, projets de routes et plans. Entrées tout de suite ou à convenir. Office de génie civil cantonal. Suisse orientale.\*

7034. Diplômé ETS en bâtiment ou génie civil, ou formation équivalente, ayant si possible expérience dans la technique des réseaux pour la protection centrale d'exécution de grands bâtiments. Possibilité de perfectionnement. Entrée à convenir. Bureau d'architecte d'une entreprise. Zurich. 7036. Deux ou trois diplômés ETS en génie civil, pour

7036. Deux ou trois diplômés ETS en génie civil, pour projection d'une autoroute et de routes de premier rang dans les cantons de Saint-Gall et de Zurich, comme assistants du conducteur de travaux dans les domaines de la construction de routes et de ponts. En cas de convenance, possibilité de diriger un groupe. Entrées : printemps 1967. Bureau d'ingénieur à Winterthour, pour filiale à Wil/SG.

7038. Diplômé ETS, ayant de l'expérience dans la construction de ponts, pour surveillance de travaux indépendants de ponts et de routes nationales. Lieu de travail : Winterthour. Entrée tout de suite ou à convenir. Bureau d'ingénieur. Zurich.\*

7040. Diplômé ETS en bâtiment, éventuellement dessinateur, ayant pratique, pour plans, projets, devis, etc. Entrée : 15 avril ou 1<sup>er</sup> mai 1967. Bureau d'architecte. Région lucer-

noise.

7042. Diplômé ETS en bâtiment, éventuellement dessinateur, ayant pratique, pour exécution, plans de détail, devis, éventuellement surveillance de chantier. Petit bureau d'architecte, dans importante localité sur la rive gauche du lac de Zurich.\*

(Suite page 12 des annonces)

Rédaction: D. BONNARD, ingénieur

**DOCUMENTATION GÉNÉRALE** (Voir page 9 des annonces)

## INFORMATIONS DIVERSES

# Les Ateliers des Charmilles et les biens d'équipement nucléaire

Un consortium constitué par Westinghouse International Atomic Power Co., Ltd. et Brown-Boveri construit la première grande centrale nucléaire en Suisse, à Beznau dans le canton d'Argovie, pour les Forces motrices du Nord-Est de la Suisse (Nordostschweizerische Kraftwerke AG.). Elle sera équipée d'un réacteur à eau pressurisée fonctionnant avec de l'uranium enrichi.

Westinghouse, responsable de la partie nucléaire de la centrale, a passé commande d'équipements pour la manutention des éléments de combustible aux ATELIERS DES CHARMILLES S.A. de Genève. La fourniture comprend en particulier un manipulateur permettant l'introduction des éléments de combustible dans le réacteur et leur défournement. Ce manipulateur travaille dans l'eau qui recouvre le réacteur durant ces opérations afin de protéger le personnel contre les radiations. Cette commande fait suite à la réalisation d'équipements de manutention de combustible pour le réacteur Dragon en Angleterre et pour la centrale de Lucens, qui ont donné toute satisfaction.

#### Eglise Saint-Nicolas de Flue à Genève

(Voir photographie page couverture)

Toiture en forme de pyramide octogonale décentrée avec pan relevé à l'extérieur de sa base, reposant sur colonnes en béton armé.

Système statique : coque avec 8 appuis (portée 9,80 m), dont le sommet est ouvert (étoile en métal et polyester).

Innovation : efforts horizontaux dus à l'écrasement repris par un câble précontraint inséré dans l'ossature.

Poids: 47 t. Surface: 695 m<sup>2</sup>.

Acier utilisé: 67,5 kg/m².